



Communiqué de presse

**Cérémonie de signature entre la Ville de Chantilly et l'AFASEC
pour le lancement du programme de réhabilitation
de l'ancienne caserne des pompiers en une résidence sociale de 49 logements**

Chantilly, le 10 mai, 2011 – L'AFASEC et la Ville de Chantilly se sont réunies aujourd'hui pour signer le lancement d'un projet de création d'une résidence sociale de 49 logements dans le quartier du Bois Saint Denis à Chantilly.

Ce projet a été initié pour répondre aux besoins de logement sur Chantilly d'un secteur économique important, qui est celui des courses hippiques. Sur la commune est en effet implanté le plus grand centre d'entraînement européen de chevaux de courses. Une activité génératrice d'emplois et de demande de logements pour ses salariés.

Le déménagement de la caserne des pompiers sur la commune de Lamorlaye a libéré les anciens bâtiments. A l'initiative de la Ville, propriétaire des lieux, et de l'AFASEC en charge de la formation et de l'action sociale pour les courses hippiques, un projet de réhabilitation est né pour créer 49 logements de type T1 et T2 ainsi que d'espace de vie et de services collectifs pour les résidents.

Quatorze appartements trouveront place dans la partie logement actuelle qui sera réhabilitée. Trente cinq logements seront construits à la place des locaux techniques. Ce projet de construction s'inscrit dans une logique de développement durable en matière de gestion d'énergie. Ils disposeront en effet de la certification « Habitat et Environnement » et seront labélisés THPE (Très Haute Performance Energétique). Sur les toits, des terrasses végétalisées y trouveront ainsi place.

A côté des signataires M. Michel TRIAIL, 1^{er} adjoint au Maire et M. Didier BUDKA, directeur de l'AFASEC, étaient réunis les partenaires Picardie Habitat, représenté par M. Jean-Claude BILLE, en charge de la construction et M. Michel FERNANDES, directeur de l'ADOHJ (Association Départementale de l'Oise pour l'Habitat des Jeunes) qui sera en charge de la gestion et de l'animation de cette résidence.

Cette cérémonie de signature a donné le coup d'envoi de la concrétisation du projet avec un démarrage rapide des travaux dont la durée est estimée à un an.

Didier Budka, directeur de l'AFASEC confie, « Cette possibilité de logement supplémentaire est un soutien primordial de la ville à une importante activité économique dynamique et de renommée internationale. Le développement durable et la gestion d'énergie ne se sont pas arrêtés à la conception de la construction. Ils ont intégré et favorisé aussi le rapprochement du lieu de travail et du lieu de vie. »

AFASEC - Association placée sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Economie et des Finances, l'AFASEC poursuit 3 missions principales confiées par l'institution des courses (France Galop et la Société du Cheval Français) : la formation (www.ecole-des-courses-hippiques.fr), l'action sociale, le conseil et la prospective dans le secteur des courses hippiques.

Dossier de presse et visuels libres de droit disponibles sur demande au service de presse.

Contact presse :

Penny SZCZEPANIAK

Tél : 03 44 62 41 87

Ecole des Courses Hippiques - AFASEC

Email : pszczepaniak@afasec.fr

www.afasec.fr

www.ecole-des-courses-hippiques.fr